



# CONTRAT D'ABONNEMENT AUX PANIERS DE CHAMPIGNONS SAISON 2025-26

80, boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy  
07 68 33 65 67  
[amapdelagarenne@laposte.net](mailto:amapdelagarenne@laposte.net)  
<https://amapdelagarenne-clichy.fr/>

## Adhérent AMAP de la Garenne :

NOM Prénom \_\_\_\_\_  
Mobile +33 \_\_\_\_\_

## Producteur :

Bruno ZAMBLERA  
Champignonnière de la Marianne  
03 Rue Thérèse Leuthias  
95540 Méry sur Oise

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP**, disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP Ile-de-France : [http://amap-idf.org/la\\_charte\\_des\\_amap\\_31.php](http://amap-idf.org/la_charte_des_amap_31.php), à savoir :

### Engagements de l'adhérent :

- payer d'avance les paniers mensuels de la saison,
- gérer le partage éventuel de son panier, s'assurer de son retrait en cas de retard ou absence
- Participer aux distributions selon disponibilités
- participer aux réunions de bilan de fin de saison.

### Engagements du producteur de champignons :

- livrer une fois par mois des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, produits en culture raisonnée et sans traitement
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

La composition mensuelle du panier, comprenant à chaque fois des Champignons de Paris + 1 à 2 autres variétés, est définie par le producteur, en fonction de sa récolte (Pleurottes grises, jaunes, roses, Shiitakés, Pleurote du Panicault, Enoki...)

**Durée de l'engagement** : 10 mois, de septembre 2025 à juin 2026.

**Dates prévisionnelles des 10 distributions - 1 mercredi par mois de 18h à 20h au KAMU à CLICHY**, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre, 10 décembre, 21 janvier, 18 février, 11 mars, 22 avril, 13 mai, 09 juin. *Les dates sont soumises à variation selon la pousse des champignons et le producteur confirmera les dates partagées au préalable.*

### Panier mensuel souhaité :

(cocher la case)

<input type="checkbox"/>	<b>Petit panier à 10 €</b> (500g de Paris + 1 petite barquette autre variété)
<input type="checkbox"/>	<b>Moyen panier à 14 €</b> (500g de Paris + 1 grosse barquette autre)
<input type="checkbox"/>	<b>Grand panier à 18 €</b> (2 grosses barquettes + 1 petite)

### Paie ment :

Choix	Panier	Montant	Référence des chèques
Je paye en 1 chèque	Petit	100€	
	Moyen	140€	
	Grand	180€	
Je paye en 2 chèques	Petit	2 chèques de 50€	
	Moyen	2 chèques de 70€	
	Grand	2 chèques de 90€	
Je paye en 3 chèques	Petit	2 chèques de 33€ et 1 chèque de 34€	
	Moyen	2 chèques de 47€ et 1 chèque de 46€	
	Grand	3 chèques de 60€	

### Distribution des champignons

Nombre de livraisons pour la saison 2025-2026: 10

**En cas de situation exceptionnelle** (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les abonnés, l'agriculteur partenaire, et les membres du bureau.

*Ce bulletin sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.*

Fait à Clichy le     /     / 2025

Nom de l'adhérent :

Nom du producteur : Bruno ZAMBLERA

Signature :

Signature :